

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 17

Objet : Tarifs chaufferie
bois

Date de convocation :

11 juillet 2024

Date d'affichage :

11 juillet 2024

Nombre de Conseillers
en exercice :

23

Nombre de présents :
17

Nombre de votants :
20

La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai de
2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre
Le 18 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs : Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE.
Mme Véronique PATERNE a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.
Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à M. Thierry DELBREIL.

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Anne BENAICHE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 23 du 12 avril 2022 qui approuvait le règlement de service de distribution calorifique pour la chaufferie bois de la Commune de Lafrançaise.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer les tarifs de l'abonnement et du prix de vente MégaWatt-heures (MWh) à compter du 1^{er} septembre 2024 comme suit :

TARIF REGIE CHAUFFERIE BOIS LAFRANCAISE		
En HT		
Puissance souscrite	Abonnement mensuel	Consommation
0-19 kw	20€	0,095 €/kwh
20-49 kw	50€	
50-99 kw	100€	
100-199 kw	220€	
A partir de 2000 kw	300€	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve les tarifs ci-dessus.

Autorise son Maire a signé tout document concernant ce dossier.

- A D O P T É E -

Le Maire

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire

Anne BENAICHE

